



Consignes  
d'entretien

**GECO** PORTES  
ET FENÊTRES

## **Nous vous félicitons pour votre achat**

---

La présente brochure contient des informations relatives aux soins et à l'entretien nécessaires à la longévité de vos menuiseries extérieures.

Nous vous incitons à lire (jusqu'au bout) ces quelques conseils au plus tôt, dès après la pose de vos menuiseries.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour la confiance que vous témoignez en notre société.

---



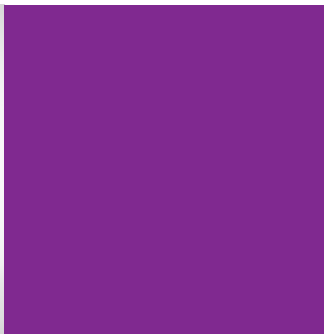
## **01. Quels sont les points auxquels je dois prêter attention dès après la pose ?**

---

Nos monteurs apportent le plus grand soin à l'exécution professionnelle de leur travail, ceci pour autant que les circonstances le leur permettent. Après eux, de nombreux corps de métier interviennent sur votre chantier.

La qualité du produit fini dépend en majeure partie du soin apporté par tous les intervenants sur votre chantier.

---



- Faites le nécessaire pour que vos châssis et portes soient protégés, par une feuille plastique ou par du papier, afin d'éviter que ceux-ci soient endommagés par des restes de plâtre ou de ciment. Votre plâtrier et la personne préposée au rejointoyage de vos façades ont l'obligation de procéder à cette protection préalable. Prêtez attention à ce qu'ils utilisent du papier collant qui ne laisse pas de traces de colle sur vos profilés. En cas d'éclaboussures de plâtre ou de ciment, veillez à ôter ces traces aux grandes eaux, de préférence avant que la matière soit desséchée.
- Faites toujours usage des fermetures multipoints de vos portes. Ceci évitera le gauchissement de celles-ci lors de la phase de construction.
  - Porte d'entrée : fermer la porte à double tour.
  - Porte secondaire : tirer la poignée vers le haut.
- Ne laissez pas de câbles, de fils ou d'autres objets entraver la fermeture de vos fenêtres, portes ou portails. Evitez que ces câbles

endommagent la surface de vos profilés.

- Evitez les griffes. Toute salissure ou encrassement devra être ôté aux grandes eaux.
- Evitez les rayures sur votre sol en prenant garde d'enlever tout objet dommageable sous vos portes.
- Soyez extrêmement sévères pour les corps de métier qui suivent. Interdisez qu'ils passent par-dessus les profilés de soubassement avec leurs brouettes, qu'ils cognent les menuiseries lors du transport d'objets longs ou qu'ils posent des objets contre celles-ci (échelles !), qu'ils passent des câbles lourds à travers les ouvertures. Tout ceci peut endommager de manière irréversible le travail réalisé.
- Après montage, vous constaterez que des autocollants sont apposés sur les vitres. L'autocollant du vitrier vous permet le contrôle

par vos soins de la concordance entre le vitrage souhaité et le vitrage livré. Ôtez ces autocollants dès après votre contrôle. Les autocollants émanant de Geco ne laissent pas de traces de colle, il est donc parfaitement autorisé de les y laisser quelque temps.

- Certains profilés sont protégés par une feuille de protection spéciale. Ici également, il est souhaitable – certainement pour ceux appliqués à l'extérieur du bâtiment – de ne pas les y maintenir trop longtemps, ceci afin d'éviter des traces indélébiles. En tout état de cause, il y a lieu d'ôter ce film de protection avant de rejointoyer votre façade, pour que ce film ne soit pas repris derrière le joint. En face intérieure du bâtiment, laissez le film de protection en place jusqu'après l'intervention de votre plâtrier.
- Evitez en tous les cas de retirer les blocs en bois posés sous vos châssis coulissants ou sous vos grands châssis. Ceux-ci ont été mis en place afin

d'assurer la stabilité et le bon fonctionnement des éléments de poids. Ne laissez pas d'autres corps de métier retirer ces blocs de soutien.

- Ne permettez pas qu'un tiers déchausse ou ôte une patte de fixation de vos menuiseries. Si ces pattes posent problème pour un autre corps de métier, contactez nos services techniques par téléphone.
- Fiche de signalement: en annexe au présent livret, vous trouverez une fiche de signalement pour les dommages visibles. En cas d'endommagement, renvoyez-nous cette fiche sous les 48 heures suivant la pose.
- Réglage final gratuit. Demandez le réglage final de vos menuiseries juste avant ou juste après avoir déménagé en votre nouvelle demeure. Il est important d'effectuer ce réglage une fois que la maison est chauffée et que celle-ci se soit « stabilisée ».



## 02. Appréciation des défauts visibles

---

La création d'une construction est l'expression d'un artisanat unique et créatif. Bien que nous apportions les plus grands soins à l'élaboration de nos œuvres, de petites imperfections ne sont pas toujours évitables.

---

# Comment juger par vous-mêmes des imperfections visibles ?

## 2.1 DOMMAGES A LA SUPERFICIE, GRIFFES, TACHES, ...

Principe général : vous observez, en plein jour, l'endroit incriminé :

- **Vu de l'extérieur** : à une distance de 5 mètres, sous un angle de 60 degrés.
- **Vu de l'intérieur** : à une distance de 3 mètres, sous un angle de 60 degrés.

Si le défaut est pratiquement imperceptible sous cette distance, il est à considérer comme étant acceptable. On ne peut, en effet, juger d'une menuiserie comme on jugerait un meuble d'ébénisterie fine laqué.

## 2.2 DEFAUTS VISIBLES AU VITRAGE

- **Griffes et endommagements de surface à l'extérieur ou à l'intérieur.**  
Ceux-ci ne tombent sous notre responsabilité

qu'en cas de mention dans les cinq jours qui suivent la pose. Nous vous conseillons donc de procéder au lavage de vos vitres dans les meilleurs délais, pour pouvoir rapidement constater ces défauts.

- **Du vitrage, c'est fragile et c'est fabriqué sur mesure.**

Nos monteurs ont un travail lourd et pénible, pour lequel nous vous demandons compréhension. Il est donc tout à fait possible qu'une vitre se casse lors de la manipulation. Ne vous en faites pas : le nécessaire est fait dans l'immédiat pour commander une vitre de remplacement, qui, dès réception, sera posée par nos soins.

- **Vitrage « float »**

Le procédé de production du « float » est industriel et de petites imperfections au sein même du vitrage sont inévitables.

De petites bulles d'air dont le diamètre ne dépasse pas les 2 mm ou de petites griffes dont la longueur n'est pas supérieure à 15 mm ne tombent pas sous la garantie. Les producteurs de vitrage signalent en outre que l'observateur se doit de considérer les défauts en vue intérieure, lors d'une luminosité ambiante de 500 candelas (ciel couvert) et qu'il doit se situer pour cette observation à une distance de 2 mètres de l'objet.

- **Diminution de la visibilité, formation de buée, taches ... entre le double ou triple vitrage.**  
Ces phénomènes sont couverts par notre garantie

décennale après inspection par nos services. Le remplacement du vitrage incriminé est gratuit, la main d'œuvre et le déplacement seront néanmoins portés en compte ( pas l'inspection par notre service qualité ).

- **Croisillons incorporés dans le vitrage.**

Un décalage, visible à l'œil nu, de la rectitude des croisillons est couvert par la garantie.

- **Croisillons collés sur vitrage.**

Ceux-ci sont parfois ( dépendant du type de croisillons et du type du matériel) finis par un joint en silicone. Les restes superflus de ce silicone sont faciles à enlever à l'aide d'un petit couteau plat. Le resserrage au silicone est un travail de professionnel délicat et minutieux et ne peut pas toujours être réalisé dans certains angles à la perfection, chose pour laquelle nous vous demandons compréhension.

- **Le vitrage trempé (durci)**

présente toujours une déformation optique et ne semble jamais parfaitement plat. Ceci est inhérent au mode de fabrication.

## 2.3 DEFAUTS VISIBLES A LA MENUISERIE EN BOIS

- **Remarque à l'achat de menuiseries en bois :**  
L'application de deux couches de lasure supplémentaire en usine ne signifie en aucun cas que cette menuiserie est complètement « laquée ». Une dernière couche de finition doit





parfois être appliquée une fois tous les travaux terminés, couche qui n'est en aucun cas à charge de Geco.

- **Effet « Blushing » :**

Des taches ou un reflet blanc lors de la première exposition à l'air ambiant est tout à fait possible. Ceci disparaît au fur et à mesure de la polymérisation de la peinture, ce qui peut prendre jusqu'à trois mois en cas de circonstances atmosphériques fort humides. Ne touchez pas à ces endroits et laissez le temps faire son œuvre.

- **Différences de teintes:**

Le bois est un matériau naturel. Les différences de teintes, essentiellement lors de l'application de lasures semi-transparentes ne peuvent être considérées comme étant des défauts.

- **Les nœuds naturels dans la structure du bois** sont acceptables, pour autant qu'ils ne risquent pas de se détacher, ce qui est à considérer comme un défaut.

## 2.4 DÉFAUTS VISIBLES À LA MENUISERIE EN PVC

### BLANC OU BEIGE TEINTE DANS LA MASSE :

- **Différences de teinte**

Seuls les différences de teintes légères entre profilés principaux et profilés collés, panneaux de porte et panneaux d'angle sont acceptables.

- **Griffes légères**

Les griffes sont à inspecter suivant le principe général décrit sous le point 2.1. Les griffes superficielles peuvent aisément être gommées sur place par nos techniciens.

- **Rayures d'extrusion avec différences de brillance**

Ceci est propre au procédé de production de profilés extrudés teints dans la masse. Les profilés laqués ou revêtus de feuille vinylique colorée sont bien moins sujet à ce phénomène.

- **Châssis coulissants: De l'eau dans le profilé inférieur**

Les vantaux de châssis coulissants glissent de façon parallèle. Ceci est totalement différent de châssis à vantaux ouvrants, où, lors de la fermeture, un ou plusieurs joints souples sont comprimés, assurant ainsi une parfaite étanchéité. Par définition donc, un châssis coulissant est moins étanche qu'un châssis traditionnel.

C'est pour cette raison que nous prévoyons, de façon systématique, un profilé capteur des eaux d'écoulement éventuel, ceci afin d'éviter l'endommagement de votre parquet ou de de votre plancher. Une quantité réduite d'eau dans ce profilé est à considérer comme chose normale et inévitable.

### RECOUVERTE DE FEUILLE VINYLIQUE:

- **Différences de teinte**

Certains profilés ne sont pas disponibles revêtus de la feuille vinylique souhaitée. Dès lors nous

laquerons ces profilés suivant le procédé Gecodur® dans une teinte rapprochant. Des différences de teinte et de brillances sont dans ce cas inévitables, compte tenu de la différence du traitement de surface.

- **Endommagement de la feuille vinylique**

Les retouches peuvent être effectuées à l'aide d'un feutre spécifiquement destiné à cet effet.

**MENUISERIE EN RESINE DE SYNTHESE LAQUEE, GECODUR® OU COTTAGE LINE® :**

- **Endommagement de la surface laquée**

Ceux-ci peuvent, en règle générale, être retouchés sur place par nos spécialistes de façon (pratiquement) invisible. Le granulé de ces retouches effectuées sur place est un peu plus rugueux que celui effectué en atelier. Vous disposez néanmoins de la même garantie quant à l'adhésion et à la longévité du laquage ainsi retouché.

- **Profilés ou éléments décoratifs endommagés**

Dépendant du type du profilé endommagé, nos techniciens peuvent souvent procéder au remplacement sur chantier.

## 2.5 DEFAUTS VISIBLES A LA MENUISERIE EN ALUMINIUM ET EN ACIER

- **Rayures longitudinales sur les profilés**

Ceci est inévitable lorsque le choix s'est porté sur des profilés en aluminium anodisé (ton naturel).

- **Rayures sur des profilés aluminium thermo laqués.**

Lors du procédé de fabrication nous apportons les plus grands soins à ne pas rayer ces profilés. Des rayures occasionnées, suite au montage, par des tiers, sont très difficiles à faire disparaître ou à effacer. De petites rayures superficielles sont souvent résolues à l'aide de produits simonants (également disponibles chez Geco).

- **Châssis cintrés ou épaisseur de vitrage > 25 mm :**

Dans ce cas nous sommes souvent obligés d'utiliser du silicone pour le serrage en lieu et place de joints souples.

## 2.6 DEFAUTS VISIBLES EN MENUISERIE ACIER

Afin de garantir contre la corrosion du métal, les profilés soudés sont tout d'abord sablés, ensuite zingués (métallisés) pour recevoir ensuite deux couches de finition en laque Gecodur®.

La métallisation est un procédé assez imprécis. Il est donc tout à fait normal que de petites pointes ou irrégularités se forment sur la surface du profilé en acier ainsi traité. On pourrait très bien envisager de poncer ces imperfections avant d'appliquer les couches de finition, si ce n'était que l'on augmente le risque de corrosion de la sorte. La surface laquée des profilés acier sera donc, par définition, moins lisse et moins parfaite que celle de châssis en aluminium ou en résine de synthèse laquée. Ceci est inévitable et inhérent au choix du matériau.







### **03. Entretien de vos menuiseries**

---

Nous nous attachons à vous livrer une menuiserie faible en entretien. Mais comme chaque chose, rien n'est dépourvu d'entretien. En lisant avec attention les directives qui suivent, vous pourrez jouir en toute quiétude de la longévité maximale de votre investissement.

---

# Comment procéder au mieux pour l'entretien de vos menuiseries ?

Vos profilés se doivent d'être régulièrement lavés, afin que la salissure ne s'incruste dans la laque. Des détergents doux (non-abrasifs) ou un produit lave-vitres sont préconisés à cet effet.

## 3.1 MENUISERIE BOIS

### MENUISERIE BOIS AVEC COUCHE DE PROTECTION INITIALE OU 'NON-TRAITEE'

- **Le traitement final des surfaces doit être exécuté dans le mois suivant la pose.**  
La couche de protection initiale est un traitement fongicide et anti-putréfaction. Afin d'éviter la déformation, les fissures, le gauchissement... votre menuiserie demande à être traitée à l'aide de lasures adaptées.  
Traitement à effectuer comme suit : poncer très légèrement, dépoussiérer et appliquer trois couches de lasure pour bois extérieur.

### MENUISERIE BOIS PEINTE

- **Post-traitement à conseiller :** la menuiserie en bois qui a subi en usine des couches de finition supplémentaires peut, dans certains cas avoir besoin d'une couche finale.  
Ceci en vue d'une protection supplémentaire ou pour effectuer la réfection des petits dommages occasionnés lors du déroulement du chantier. Cette finition n'est bien entendu pas à charge de Geco.  
Post-traitement, bien laver la menuiserie et la dépoussiérer, puis procéder à l'application de la couche de finition par un produit adapté.
- **Fréquence d'entretien**  
une couche supplémentaire doit, en circonstances normales, être appliquée toutes les cinq années.

#### POINTS D'ATTENTION IMPORTANTES

- **Ecoulement des eaux sous les cadres dormants :** à vérifier périodiquement que les trous d'évacuation des eaux ne soient pas bouchés.
- **Produits d'entretien agressifs**  
**NE PAS LAVER** votre menuiserie en bois à l'aide de produits chimiques agressifs (ammoniacque, white spirit etc...)

## 3.2 MENUISERIE EN PVC OU EN RESINE DE SYNTHESE

- **Non-dépourvu d'entretien**  
Vos vitres, leur encadrement et les profilés fonctionnels doivent être régulièrement lavés.
- ! Petit conseil : ajoutez une goutte d'ammoniac ou un peu d'alcool à brûler à votre eau. Ne jamais utiliser de produits abrasifs, agressifs ou des solvants à base aromatique ou d'acétone.
- **Ne jamais traiter à sec**  
Ceci peut provoquer des rayures.
- **Les taches tenaces**  
Pour chaque application, un produit adapté est disponible chez Geco. Attention de ne pas utiliser les produits d'entretien destinés au nettoyage en profondeur du PVC sur les profilés laqués en Gecodur® ni même pour les profilés revêtus d'un décor vinyle.
- **Repeindre**  
Seules les menuiseries en résine de synthèse laquée Gecodur® peuvent, comme les menuiseries en bois, parfaitement être repeintes, du moins du côté intérieur du bâtiment. Si vous le souhaitez, vous pouvez même modifier la couleur, ceci à l'aide d'une brosse ou d'un petit rouleau de peinture. Ceci est parfaitement possible en utilisant des peintures acryliques standard disponibles dans le commerce ( nous préconisons la marque Caparoll®).

! Conseil: Le re-laquage de la menuiserie laquée Gecodur® à l'extérieur du bâtiment est une tâche que vous confierez de préférence à un technicien spécialisé qui maîtrise la technique HVLP et qui saura utiliser les composants adaptés. Le laquage extérieur est en effet tributaire des fluctuations météorologiques et se doit d'être effectué en toute connaissance de cause pour en assurer l'adhésion et la tenue dans le temps.

## 3.3 MENUISERIE EN ALUMINIUM ET EN ACIER

- **N'employez jamais de simonisant (autopolish) sur les profilés en aluminium anodisé.**
- **Les constructions en acier doivent très régulièrement être inspectées**  
quant à l'apparition possible de rouille microscopique. Inspectez donc bien vos menuiseries à chaque lavage. Contactez-nous si vous constatez un phénomène anormal.
- **Employez une éponge ou un chiffon humide**  
Ne jamais essuyer à sec.
- **Employez un détergeant neutre**
- ! Conseil: ajoutez une goutte d'ammoniac ou un peu d'alcool à brûler à votre eau de lavage.
- **Taches tenaces**  
Contactez Geco pour l'achat d'un produit spécial pour nettoyage aluminium.

- **Lavez vos profilés au minimum quatre fois par an.**
- **La perte d'éclat des profilés thermo laqués à mesure du temps est un phénomène normal.**  
Un traitement par simonisant (autopolish) fait souvent des miracles. Attention de ne jamais utiliser d'autopolish sur des profilés anodisés.

### 3.4 ENTRETIEN DU VITRAGE

- **Lavez vos vitres aux grandes eaux**  
Ne jamais laver à sec, ceci peut provoquer des rayures sur votre vitrage.
- **Mettez une goutte d'ammoniac ou utilisez un produit lave-vitres alcoolisé**  
Ne jamais utiliser de produits abrasifs ou polisseurs (CIF, VIM,...).
- **Vitrage revêtu d'un coating spécial**  
Utilisez un savon au Ph neutre ( simple détergent, pas de détergent pour machine à vaisselle !).
- **Utilisez un racloir en caoutchouc et ensuite un chiffon doux genre peau de chamois.**
- **N'utilisez jamais de machine à haute pression pour laver votre vitrage**  
Ceci provoque des légères infiltrations d'eau dans le vitrage microporeux, ce qui mènera à terme à de la condensation entre les vitres.
- **Otez les dépôts de calcaire**  
Contactez Geco pour des produits adaptés à chaque situation.

### 3.5 ENTRETIEN DES JOINTS

- **Joints souples en EPDM- et/ou en TPE**



Lors du lavage de vos menuiseries, lavez également les joints.

! Conseil: Pour assurer la souplesse et la longévité des joints: passez les une fois par an à la poudre de talc.

- **Lavez les joints en silicone de façon régulière à l'aide d'un savon neutre**

! Conseil: les pies adorent le silicone ! Vous évitez le picorement par ces animaux en badigeonnant le silicone de vinaigre.

- **Contrôlez annuellement les silicones**  
en ce qui concerne leur élasticité et leur étanchéité

### 3.6 ENTRETIEN DE LA QUINCAILLERIE

- **Afin de garantir le fonctionnement sans faille et en souplesse et d'assurer la longévité**  
de votre quincaillerie, il est bon de graisser les parties fonctionnelles une fois par an.
- **Durcissement du fonctionnement des cylindres de porte**  
Utilisez des lubrifiants graphites. NE JAMAIS utiliser de l'huile ou de la graisse dans les cylindres.
- **Réglage de vos fenêtres oscillo-battantes et de vos portes**

Le premier réglage est gratuit: Il suffit d'en faire la demande près de Geco.

Entretien: les réglages ultérieurs font partie de l'entretien normal, que vous pouvez demander à Geco, cette intervention ne sera évidemment plus gratuite.

## 04. Garantie

---



Pour apprendre tous les détails de nos conditions de garantie, prière de vous référer au certificat qui vous a été remis.

---



## 05. Annexes

---

Veillez trouver ci-après les documents suivants:

- Formulaire de signalisation de défaut apparent
  - Demande de première inspection gratuite
-

# 5.1

## Formulaire de signalisation de défaut apparent

Cher client,

Si vous remarquez un défaut apparent, nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire ci-après et de nous le remettre de préférence sous 48 heures après la pose ou de toute façon dans les cinq jours.

Si ceci vous est possible, il est indiqué que ce formulaire soit accompagné de photos du défaut incriminé, pour que nous puissions intervenir de façon efficace. Les photos peuvent être jointes à un courriel en format JPEG.

Le renvoi du formulaire est possible par poste, fax ou mail à l'adresse suivante :  
Geco SA, Heirbaan 80, B-8570 Anzegem  
F. + 32 56 68 16 61 – info@geco.be

Dès réception, nous ne manquerons pas de vous contacter afin de donner les suites qui s'imposent.

**GECO** PORTES  
ET FENÊTRES

### FORMULAIRE DE SIGNALISATION DE DÉFAUT APPARENT

VK - AD 0401 N // Version: V1.0

Nom du maître de l'ouvrage/donneur d'ordre .....

Tél. .... Date de la pose .....

Adresse du chantier .....

Je désire signaler les défauts apparents, manquements et défauts suivants que je viens de constater, par suite de la pose de mes menuiseries par Geco. J'ai pris connaissance du fait que ces constatations, pour être opposables à Geco, se doivent d'être signalées dès que je les ai constaté, et ceci de préférence sous 48 heures après l'exécution des travaux de pose.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Date et signature  
maître de l'ouvrage :

Date et signature  
réception par Geco sa:

Date et signature  
pour exécution des travaux :

## 5.2

# Demande de première inspection gratuite

Cher client,

Geco vous offre une première inspection gratuite de vos menuiseries posées dans l'année qui suit l'exécution des travaux. Afin d'en assurer l'efficacité, veuillez nous faire savoir quels sont les points, qui, à votre avis, nécessitent une inspection. Il vaut mieux attendre de demander cette inspection jusqu'au moment où vous occupez depuis quelque temps votre habitation ( ceci vaut surtout pour des constructions neuves, le bâtiment s'étant entretemps 'stabilisé' ).

Pour ce faire, utilisez de préférence le présent formulaire que vous pouvez nous adresser, par poste, fax ou mail à l'adresse suivante .

Geco SA, Heirbaan 80, B-8570 Anzegem

Fax: + 32 56 68 16 61

Mail: info@geco.be

Notre service planning prendra, dès réception, attache avec vous pour planifier l'intervention.

**GECO** PORTES  
ET FENÊTRES

## DEMANDE D'INSPECTION ET DE REGLAGE GRATUIT

VK - AD 0402 N // Version: V1.0

Nom du maître de l'ouvrage/donneur d'ordre .....

Tél. ....

Adresse du chantier .....

Achat direct à Geco / par l'intermédiaire de la société de construction suivante (biffer la mention inutile)

No. de facture d'achat (si disponible) .....

Je désire faire mention des éléments suivants qui, de toute façon, devront faire l'objet d'une inspection par le technicien :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Date et signature  
maître de l'ouvrage :

Date et signature  
réception par Geco sa:

Date et signature  
pour exécution des travaux :

## Merci d'avoir prêté attention à la présente

---

En respectant nos conseils, vous pourrez assurer la longévité et le bon fonctionnement de vos portes et fenêtres. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si certaines choses ne vous semblent pas claires ou pour toute autre question.

Nous vous remercions cordialement pour la confiance que vous témoignez en notre société et en ses collaborateurs.

L'équipe Geco

---



**GECO SA**

HEIRBAAN 80,

B 8570 ANZEGEM

T. +32 (0)56 681 302

F. +32 (0)56 681 661

INFO@GECO.BE

WWW.GECO.BE